

# UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIÉE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE (FCPE) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2021

**Myria** Asset Management  
GROUPE UFF

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations Fonds Maître .....</b>	<b>13</b>
<b>Autres informations Fonds Nourricier.....</b>	<b>14</b>
<b>Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I » .....</b>	<b>15</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>24</b>
<b>• Comptes annuels</b>	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
<b>• Annexes aux comptes annuels</b>	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
<b>• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2021</b>	

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Commissaire aux comptes : RSM PARIS, représenté par Fabien CRÉGUT**

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement d'entreprise (FCPE) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Non

**CODE ISIN** : 990000015329

**FONDS NOURRICIER** : Oui

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

## **OBJECTIF DE GESTION**

Le FCPE nourricier « UFF Epargne Allocation Diversifiée » est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts du FCP UFF Allocation Diversifiée. Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion est identique à celui du FCP maître, à savoir « *surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».*

## **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

*L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est le taux du livret A.*

*Ce taux correspond au taux de rémunération délivré par un Livret A (livret d'épargne court terme accessible en France) et est déterminé par le Ministère français de l'Économie et des Finances. Depuis le 1er août 2004, ce taux est déterminé tous les semestres de façon automatique par une formule d'indexation.*

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT du fonds maître UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE part I**

*La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.*

*Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :*

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci) ;*
- actions de sociétés non cotées, actions ou part de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation cotées ou non ;*
- parts de FCPR, DE FCPI ou de FIP.*

*Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, en titres donnant accès au capital ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.*

*Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :*

*Poche « actions » :*

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;*
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;*
- pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de ses dirigeants et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.*

*Poche « taux » :*

- analyse macro-économique définissant un scénario en matière de sensibilité, de positionnement sur la courbe des taux et d'allocation Etats/autres émetteurs ;*
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs, de la qualité de leur signature, de leur notation et de la maturité des titres.*
- l'exposition de la poche taux pourra être réalisée par investissement en OPC, sans que l'investissement total en OPC puisse excéder 60% de l'actif.*

*L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.*

*Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.*

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

*Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE ».*

*Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.*

*Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants*

➤ ***Risque lié à la gestion discrétionnaire***

*Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.*

➤ ***Risque actions***

*Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.*

*En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.*

*L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.*

➤ ***Risque de taux***

*En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une*

sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 60% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci ou si l'un des OPC en portefeuille détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risques liés aux marchés des pays émergents**

La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des

*indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.*

## **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

## **COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE part I »**

### ➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

#### Actions et titres donnant accès au capital

*Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC.*

*Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :*

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.*
- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite «DSK» : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.*

*Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).*

*Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.*

*Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.*

*Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif. Les titres détenus seront libellés en euro, ou dans la devise du pays d'investissement.*

#### Titres de créances et instruments du marché monétaire

*Le portefeuille pourra comprendre des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 60% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.*

*Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.*

*Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif.*

*Les titres détenus seront libellés en euro, ou dans la devise du pays d'investissement.*

*Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.*

*En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.*

#### Actions et parts d'OPC

*Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 60% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement alternatifs de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.*

*Ces OPC pourront appartenir aux classes suivantes :*

- dans la limite de 20% maximum de l'actif, « actions internationales », dans le but de réaliser l'objectif de gestion ;*
- dans la limite de 10% maximum de l'actif, de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité dans le but de réaliser l'objectif de gestion au regard de la norme dite « DSK » ;*
- dans la limite de 20% maximum de l'actif, « actions des pays de l'union européenne » et « diversifié », dans le but de réaliser l'objectif de gestion ;*
- dans la limite de 20% maximum de l'actif, « fonds de fonds alternatifs » de droit français ou européens, dans le but d'améliorer le couple risque rendement du portefeuille ;*
- dans la limite de 60% maximum de l'actif « obligations et autres titres de créance libellés en euro et obligations et autres titres de créance internationaux », « monétaire », et « monétaire court terme », dans le but de réaliser l'objectif de gestion et/ou dans le but de gérer les excédents de trésorerie.*

#### ➤ **Les instruments dérivés**

*Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.*

*Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.*

*Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.*

*Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».*

#### ➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

*Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.*

*Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.*

➤ **Les dépôts**

*Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.*

➤ **Les emprunts d'espèces**

*Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.*

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

*Le FCP pourra effectuer dans la limite de 10% de l'actif des acquisitions temporaires au moyen de prises en pension, par référence au code monétaire et financier.*

*Ces opérations seront réalisées dans le but d'optimiser la gestion de la trésorerie.*

*La rémunération tirée de ces opérations bénéficiera intégralement au FCP.*

*Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».*

## **CHANGEMENTS INTERVENUS**

- **Pour le fonds maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE**

1<sup>er</sup> juillet 2021

- Stratégie d'investissement fonds maître, exposition poche taux → OPCVM peut être utilisé à 60% de l'actif vs 50% précédente version.
- Risque taux 60% au maximum vs 50% précédemment
- Ajout d'un paragraphe sur les risques en matières ESG
- Ratio détention TCN et instruments monétaires à 60% vs 50% précédemment
- Ratio détention OPC à 60% vs 50%
- Ratio détention fonds de fonds alternatifs de 10% à 20%

10 mars 2021

- Mention SFDR article 6

- **Pour le fonds nourricier « UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE »**

1<sup>er</sup> juillet 2021

- Stratégie d'investissement fonds maître, exposition poche taux → OPCVM peut être utilisé à 60% de l'actif vs 50% précédente version.
- Risque taux 60% au maximum vs 50% précédemment
- Ajout d'un paragraphe sur les risques en matières ESG
- Composition du fonds maître :
- Ratio détention TCN et instruments monétaires à 60% vs 50% précédemment
- Ratio détention OPC à 60% vs 50%
- Ratio détention fonds de fonds alternatifs de 10% à 20%

10 mars 2021

- Mention SFDR article 6

## **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

- **Pour le fonds maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE »**

1<sup>er</sup> octobre 2021 :

- Changement de dénomination du fonds **UFF CAP DIVERSIFIE** en **UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE**
- Pour le fonds nourricier « **UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE** »
  - Changement de dénomination du fonds **UFF EPARGNE CAP DIVERSIFIEE** en **UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE**

#### TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>2,96%</b>
dont:	
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds	1,50%
- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise	0,00%
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement</b>	<b>1,46%</b>
Ce coût se détermine à partir:	
- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement	1,46%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPCVM investisseur	0,00%
<b>Autres frais facturés à l'OPC</b>	<b>0,00%</b>
Ces autres frais se composent en:	
- commissions de surperformance	-
- frais de transaction	-
<b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>	<b>2,96%</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,00%</b>

### **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

#### Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2020.

#### Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2020, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

#### Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2020 : 12, dont 5 preneurs de risque et 1 alternant.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2020 : 997 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
  - 558 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
  - 439 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
  - 808 milliers d'euros de rémunérations fixes,
  - 188 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

#### **FRAIS**

Le fonds étant nourricier du FCP « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier les frais de ce dernier.

Le montant des honoraires du CAC sur l'exercice clos à fin septembre 2021 est de : 950,00 HT. (hors taxe).

Pour rappel, les tableaux des frais du fonds nourricier et de son maître sont les suivants :

#### **Frais du fonds nourricier**

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème	Prise en charge FCPE/ entreprise
1	Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,55 % TTC maximum	FCPE
2	Frais de gestion indirects maximum	Actif net	Cf Tableau ci-dessous relatif aux frais du fonds maître	FCPE
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	FCPE
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant	FCPE

#### **Frais du fonds maître part I**

	<i>Frais facturés au FCP</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux barème</i>	<i>Prise en charge</i>
1	<i>Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion</i>	<i>Actif net</i>	<i>0,95 % TTC maximum</i>	<i>FCP</i>
2	<i>Frais de gestion indirects maximum</i>	<i>Actif net</i>	<i>0 à 2,5% TTC maximum</i>	<i>FCP</i>

3	Commissions de mouvement	Dépositaire	Actif Net	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92 euros TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88 euros TTC Pensions : 18,23 euros TTC	FCP
		Société de gestion	Actif Net	Actions : 0,50% TTC	
4	Commission de surperformance indirecte*:		Actif net	Le FCP maître est soumis à une commission de surperformance égale à 15% de la surperformance constatée entre le FCP et le fonds de référence indicé. Cette commission est plafonnée à 1% TTC de l'actif moyen.	FCP

\* La commission de sur performance du fonds maître est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP (coupons réinvestis) à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence après intégration en parallèle des mouvements de souscription et de rachat. Le fonds de référence (fonds indicé) enregistre la performance de l'indicateur de référence du FCP majoré de 3 points (Livret A + 3%), sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois.

Pour l'exercice clôturant fin septembre 2006, et par exception à la règle ci-dessus, le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du 7 juillet 2006, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.

A la fin de chaque période de référence, sous condition qu'il soit constaté une performance du FCP supérieure à celle du fonds indicé, il sera dû une commission de surperformance égale à 15% de la surperformance constatée entre le FCP et le fonds de référence indicé. Cette commission est plafonnée à 1% TTC de l'actif moyen.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance du fonds indicé, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative. L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds.

La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la Société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds nourricier au titre de l'exercice clos au 30/09/2020 est de 3,61%.

# Autres informations Fonds Maître

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com)

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Seules les parts D donnent droit à distribution du résultat net affecté à cette nature de parts, les autres parts émises par l'OPC sont des parts de capitalisation du résultat net.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

## **RÈGLEMENT SFTR**

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

# Autres informations Fonds Nourricier

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun droit de vote n'est exercé par le FCPE.*

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune sélection de contrepartie n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.*

## **LE RISQUE GLOBAL**

*Le risque global du FCPE est calculé selon la méthode de l'engagement et ne peut excéder une fois son actif net.*

## **CRITÈRES ESG**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun critère ESG n'est appliqué dans la stratégie d'investissement du FCPE.*

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

*Le résultat distribuable du FCPE est capitalisé.*

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

*Le FCPE étant un OPC nourricier, son actif est constitué de parts ou actions de son OPC maître et de liquidités à titre accessoire.*

## **SFTR**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune opération relevant du Règlement SFTR n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.*

## **EFFET DE LEVIER**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucune opération à effet de levier n'est effectuée dans le cadre de la gestion du FCPE.*

## **LE POURCENTAGE D'ACTIFS DU FIA QUI FONT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL DU FAIT DE LEUR NATURE NON LIQUIDE**

*Compte tenu de la nature des actifs détenus (parts de l'OPC maître), aucun actif détenu par le FCPE ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de son caractère non liquide.*

## **TOUTE NOUVELLE DISPOSITION PRISE POUR GÉRER LA LIQUIDITÉ DU FIA**

*Compte tenu de la nature spécifique du FCPE, il n'a pas été pris de mesure pour gérer la liquidité du FIA.*

# Rapport d'activité de l'OPCVM maître

## « UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE »

### **LE RAPPORT DE GESTION DE EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT** **OCTOBRE 2020 – SEPTEMBRE 2021**

#### **OCTOBRE 2020**

*Au cours du mois d'octobre, les marchés ont eu un comportement versatile. Pourtant, ce dixième mois de l'année avait bien commencé, porté par les espoirs de très forts rebonds des économies. En effet, l'été a été propice à l'investissement et à la consommation après un deuxième trimestre extrêmement contraint par les mesures de confinement qui ont touché la moitié de l'humanité. Et les chiffres dévoilés ont confirmé ces prévisions : ainsi, le Produit intérieur brut de la Zone euro a progressé de 12,7% après une baisse de 11,8% au deuxième trimestre, tandis que les Etats-Unis ont affiché un spectaculaire taux de croissance de 33,1%, après un effondrement de 31,7%. Las ! L'explosion des cas de Coronavirus un peu partout en Europe et en Amérique ont eu raison de ces bons chiffres, et les mesures de reconfinement prises en octobre par la plupart des gouvernements européens ont mis à mal les indices boursiers, qui ont périclité de plus de 7 % par rapport à leur point haut mensuel. De plus, les attentats perpétrés sur le sol français ont encore noirci le climat anxiogène actuel, et la violente passe d'armes entre la Turquie et la France sur la laïcité s'est traduite par nombre de manifestations anti-français et appels au boycott des produits tricolores dans certains pays musulmans.*

*Outre-Atlantique, les deux candidats, Donald Trump et Joe Biden, sont dans la dernière ligne droite de l'élection présidentielle et même si les sondages prédisent que le démocrate sera élu haut la main, les statistiques restent très serrées dans les fameux swing states (« états pivots ») qui seront une nouvelle fois les faiseurs de rois. En attendant, les invectives entre les deux protagonistes font rage, les marchés redoutent que les résultats ne soient pas suffisamment nets pour les départager au soir de l'élection et les taux d'intérêt à long terme en profitent pour reprendre le chemin de la hausse : plus le temps passe avant son adoption, plus le futur plan de soutien à l'économie américaine devra être massif.*

*Ainsi, tout est prétexte à broyer du noir : l'annonce par la BCE d'un possible assouplissement de sa politique monétaire en décembre a été mal perçue car considéré comme trop tardif, et les résultats trimestriels parfois époustouflants de la technologie américaine ont été éclipsés par les prévisions prudentes de ces mêmes sociétés.*

*En conséquence, l'euro, devise risquée par construction pour les marchés, perd une nouvelle fois du terrain contre le dollar US et le yen japonais.*

#### **NOVEMBRE 2020**

*Après un mois d'octobre morose, qui s'est achevé par l'annonce de nouveaux confinements dans la plupart des pays du vieux continent, l'Europe étant redevenu l'épicentre de l'épidémie de la COVID-19, le mois de novembre a permis de renverser la vapeur à plus d'un titre.*

*Tout d'abord, les élections américaines, après un suspens hitchcockien, ont débouché à la fois sur le remplacement de Donald Trump par Joe Biden, à la tête de la première puissance mondiale, mais également sur une conservation du Sénat par les Républicains. Cette situation permettant le blocage de la partie la plus à gauche du programme du Président élu a parfaitement convenu aux marchés financiers qui ont salué cet événement par une hausse notable.*

*Puis, le 9 novembre, l'annonce des résultats de la phase 3 du vaccin contre la COVID-19 développé par la société Pfizer, qui mis en évidence un taux d'efficacité supérieur à 90%, a provoqué une violente remontée de l'ensemble des actifs risqués, à commencer par les actions européennes les plus décotées. Ainsi, à la veille de Thanksgiving, les marchés américains affichent depuis le début de l'année des performances stratosphériques, avec un Nasdaq en progression de plus de 30% et un Dow Jones qui a franchi pour la première fois la barre des 30 000 points. Moins flamboyants, les marchés européens sont désormais en baisse de l'ordre de 5%, mais affichent une spectaculaire remontée de plus de 50% depuis leur point bas du 23 mars dernier.*

*Sur le front des taux d'intérêt, les emprunts d'états européens connaissent également des valorisations records, la répression financière plus que jamais d'actualité dans ce contexte de crise sanitaire maintenant les rendements dans le territoire négatif pour les pays cœur, et à des niveaux extrêmement bas pour les pays le plus risqués comme l'Italie ou la Grèce. Par sympathie, plus de la moitié des obligations d'entreprises de catégorie investissement affichent également un rendement à échéance négatif. Seules les obligations les plus risquées affichent toujours un rendement positif, même si les primes de risques se sont très fortement resserrées depuis le mois de mars.*

## **DECEMBRE 2020**

*Le mois de décembre 2020 a permis aux marchés financiers de reprendre leur souffle, tout en continuant leur progression. Ainsi, l'espoir suscité par l'annonce de la mise au point des vaccins contre la Covid-19 a perduré et leur validation effective par les autorités de santé internationales a eu pour conséquence le début de la vaccination dans de nombreux pays. L'arrivée des vaccins a éclipsé toutes les autres informations, et les réunions de politiques monétaires sont donc passées presque inaperçues. Pourtant, décembre a enfin permis d'accoucher de l'accord de divorce entre l'Europe et le Royaume-Uni après une gestation de plus de 4 ans et demi. Et, lors de sa dernière intervention, la Présidente de la BCE, Mme Lagarde, a annoncé une extension de la durée du programme de rachats d'actifs de 9 mois, jusqu'en mars 2022, ainsi qu'une augmentation de 500 milliards d'euros de celui-ci, porté à 1 850 milliards d'euros. Corollaire de cette annonce, la BCE a indiqué que la cible d'inflation – proche de 2% - ne serait pas atteinte avant 2024 au minimum.*

*Aux Etats-Unis, Joe Biden est officiellement devenu le 46<sup>ème</sup> Président des Etats-Unis après le vote des Grands Electeurs, ce qui a mis fin à un suspense artificiel entretenu par un Président sortant déçu par le verdict des urnes. Ce que l'on retient surtout de la nomination des membres du gouvernement, c'est bien sûr la désignation de Janet Yellen comme Secrétaire d'Etat au Trésor. L'actuel Président de la Réserve fédérale américaine et son prédécesseur vont donc pouvoir travailler main dans la main pour redresser l'économie américaine mis à mal par la pandémie actuelle, et ce signal politique extrêmement fort a déjà été intégré par les marchés financiers.*

*Dans les pays émergents, décembre a été également un excellent mois, qui a permis d'amplifier le rebond relativement timide du mois dernier. Sur l'année, et en dollar, la progression de ces marchés est assez impressionnante, de l'ordre de +9%, tirée largement par la locomotive chinoise, dont l'économie aura encore progressé en 2020 et ce, malgré des confinements localisés mais drastiques.*

*Sur le front des taux d'intérêts, et sans surprise, les rendements des emprunts d'états de la zone euro s'affichent très majoritairement en territoire négatif, tandis que le 10 ans américain reste bloqué sous le seuil psychologique de 1%.*

*Enfin, du côté des devises, l'Euro signe un excellent mois contre le dollar et franchit en trombe et à la hausse la barre des 1,22\$, ce qui n'était pas arrivé depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018.*

## **JANVIER 2021**

*Le mois de janvier 2021 a été marqué par une actualité toujours aussi riche sur les vaccins et leur disponibilité, mais également par la croisade des actionnaires individuels américains contre les hedge funds. Dès les premiers jours du mois, les campagnes de vaccinations ont été lancées dans de nombreux pays occidentaux, ce qui a donné lieu, comme c'est désormais l'habitude, à des critiques aussi exacerbées que peu constructives sur les rythmes adoptés par tel ou tel pays notamment en Europe. De surcroît, les psychodrames plus ou moins organisés et scénarisés au sujet des ruptures de chaînes de production de ces vaccins, des conditions de conservation ou des retards de livraison vis-à-vis notamment de l'Union européenne, ont émaillé l'actualité. Finalement, et malgré quelques contretemps ponctuels, force est de constater qu'on ne compte aucun retard significatif dans l'inoculation des vaccins aux populations.*

*Sur le plan politique, l'actualité a été également riche, notamment aux Etats-Unis. En effet, l'entrée en fonction de Joe Biden et l'obtention d'une majorité démocrate au Sénat ont été éclipsées par le déchainement de violences occasionnées par la tentative de prise du Capitole par les partisans de Donald Trump. Cette insurrection, encouragée par les tweets rageurs du Président sortant, lui a valu d'être sous le coup d'une deuxième procédure « d'empêchement » qui, si elle venait à être validée, lui*

fermerait définitivement les portes d'un hypothétique retour sur le devant de la scène en 2024. Néanmoins, ce que l'on retiendra surtout de l'actualité américaine, c'est la mise en déroute, probablement provisoire, de fonds spéculatifs spécialisés dans la vente à découvert de titres de sociétés en souffrance par l'afflux d'ordres d'achats massifs émanant d'investisseurs individuels organisés sur le réseau social Reddit. Sur le mois, GameStop Corp aura vu son cours multiplié par 17 avant de refluer significativement.

Ainsi, janvier n'aura pas permis aux marchés financiers mondiaux de continuer leur progression et se solde, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis par une performance légèrement négative. En revanche, les marchés émergents, forts de leurs statistiques économiques, continuent de progresser significativement. Sur le front des taux d'intérêt, alors qu'on observe un calme plat relatif sur les taux européens, la courbe des taux américaine s'est pentifiée via la partie longue, du fait de l'espoir suscité par l'ampleur du plan de relance à 1 900 milliards de dollars mis au point par l'administration Biden.

### **FEVRIER 2021**

L'euphorie boursière des quinze premiers jours du mois de février 2021 a été largement stimulée par les espoirs de la mise en place d'un plan de relance de 1 900 mds de dollars par l'administration Biden aux Etats-Unis. On a donc assisté à un violent rebond des actifs risqués partout dans le monde, certains marchés progressant de plus de 6%. Mais, dans la continuité de ce qui s'est passé en janvier, les marchés obligataires ont continué de traduire ce plan, qui représente environ 9% du Produit Intérieur Brut Américain, en un scénario de forte croissance sur les années à venir. En conséquence, les taux d'intérêts se sont fortement tendus, notamment aux Etats-Unis où le taux à 10 ans est passé de 1,07% à plus de 1,5% à la fin du mois de février.

Ainsi, cet événement obligataire impromptu a fait dérailler le rallye haussier des actions typées croissance comme en a témoigné le comportement du Nasdaq sur la deuxième partie du mois. Cet indice largement exposé aux valeurs technologiques a en effet perdu jusqu'à près de 8% pour terminer le mois en légère hausse de moins de 1%.

Dans ce contexte chahuté, ce sont sans surprise les valeurs les plus en retard, au premier rang desquelles les bancaires européennes, qui ont tiré leur épingle du jeu. En février, leur indice progresse de plus de 18%. Elles ont de surcroît été aidées par le lancement d'une opération de retrait de la cote de Natixis par sa maison mère BPCE. Au global, février se solde par une surperformance très importante des actions dites décotées par rapport aux actions typées croissance, de l'ordre de 4% de part et d'autre de l'Atlantique.

Sur le plan politique, rares sont les informations qui arrivent à s'imposer au sein d'une actualité intégralement consacrée à la crise sanitaire depuis maintenant un an. On pourra cependant noter entre les plans de reconfinement et de déconfinement des différents états européens ou des différentes villes américaines, le décombre macabre du nombre de morts par pays ou, plus optimiste, du pourcentage de la population vaccinée, le lâchage par l'administration Biden du Prince héritier saoudien Mohammed Ben Salmane, sans toutefois qu'il n'y ait eu de répercussion probante sur les marchés financiers, et notamment sur les cours du pétrole.

### **MARS 2021**

Le mois de mars 2021 aura été marqué par les statistiques ayant trait à l'épidémie de Covid-19. En effet, les médias n'ont eu de cesse de mettre à l'honneur Israël, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, pour l'efficacité de leur campagne vaccinale, alors qu'en 2020, ils clouaient au piloris leur dirigeant respectif (MM. Netanyahu, Trump et Johnson), s'interrogeant parfois sur leurs capacités à gouverner leur pays. En Europe, des dissensions au sein de l'Union sont apparues au grand jour, le Président Macron reconnaissant des erreurs dans la mise en place de la stratégie vaccinale au niveau européen, alors même que la Commission européenne n'avait aucune compétence reconnue pour la gérer. Ainsi, une partie des désordres géopolitiques, comme le coup d'état en Birmanie ou la mise en cause de la Chine au sujet de la répression des Ouïghours, a été quasiment éclipsée par le nombre de personnes vaccinées d'une première ou d'une seconde dose de Moderna, Pfizer BioNtech ou AstraZeneca, dans la plupart des pays du globe.

Conséquence directe des prouesses vaccinales américaines, couplées à un plan de relance à 1900 milliards de dollars implémenté sitôt validé : la courbe des taux américaine s'est à nouveau fortement

pentifiée via la partie longue, le taux à 10 ans passant de 1.40% à 1.74% au 31 mars, soit un quasi doublement depuis le début de l'année. En effet, les marchés obligataires anticipent un fort rebond de la croissance, non seulement à court terme mais également pour les années futures.

Fort de ce constat, le marché des devises s'est également mis au diapason du rythme de la vaccination dans certains pays et de la normalisation des taux d'intérêt aux USA. Ainsi, le dollar américain s'est apprécié contre l'euro de près de 3% sur le mois. Et la Livre Sterling, faisant fi des chiffres économiques qui montrent un effondrement du commerce entre le Royaume Uni et l'Union européenne, s'est renforcée de près de 2% contre la monnaie unique, portant sa progression à plus de 5% sur le premier trimestre de l'année.

Sur les marchés actions, c'est encore un mois très favorable en moyenne, marqué pourtant par de fortes disparités géographiques et sectorielles. Par exemple, les valeurs décotées ont une nouvelle fois surperformé les valeurs de croissance, notamment aux Etats-Unis, où l'écart s'élève à plus de 4%, et dans une moindre mesure en Europe, avec une avance de 2% pour les premières. En revanche, les marchés émergents, très fortement exposés aux valeurs de croissance asiatiques, ont affiché des performances négatives en dollar sur le mois et sont désormais très en retard sur les marchés occidentaux.

### **AVRIL 2021**

Sur le mois, le scénario de reprise cyclique se confirme dans les pays développés mais montre toutefois des signes d'affaiblissement dans les pays émergents. Aux Etats-Unis, l'amélioration économique s'est poursuivie sur fond de diminution de la propagation du Covid-19 et d'accélération de la campagne de vaccination. Les indicateurs avancés (indices PMI, confiance des consommateurs) continuent leur progression et confirment la forte accélération de l'activité au 1er trimestre (+6.4% en glissement annuel). Cette tendance positive devrait se poursuivre, portée par la présentation par l'administration américaine d'un plan d'infrastructure de grande envergure mais nécessitant encore l'approbation du Congrès. En zone euro, les signaux sont encourageants pour la reprise malgré une baisse de l'activité au 1er trimestre (-0.6%). En effet, depuis le mois de mars, les enquêtes de confiance et les indices PMI sont en nette progression laissant présager que le creux de la vague est derrière nous.

De plus, l'accélération des campagnes de vaccination et l'assouplissement des mesures de confinement devraient favoriser une amélioration de l'activité dans les prochains mois. Dans les pays émergents en revanche, on constate un fléchissement de la reprise économique, notamment en Chine où la croissance n'a progressé que de 0.6% au 1er trimestre. L'évolution de la situation sanitaire reste en effet préoccupante en Inde et au Brésil risquant d'impacter durablement leur économie.

Dans ce contexte, les actions ont poursuivi leur progression sur le mois d'avril avec une hausse de +4.5% pour l'indice MSCI World. Sur le plan géographique, les actions américaines (+5,4%) ont surperformé la plupart des autres marchés, portées par les plans de relance et le maintien d'une communication accommodante par la Fed. Du côté européen, les actions progressent de 2,2% sur le mois, avec une nette surperformance des valeurs de croissance (+3.8%) par rapport aux valeurs décotées (+0.5%), après une forte sous-performance au 1er trimestre suite à la remontée des taux longs. A l'inverse, les actions japonaises (-2.8%) restent pénalisées sur le mois par la hausse du Yen et le regain des contaminations de Covid-19.

Sur les marchés de taux, les rendements continuent de se tendre en zone euro (+9 bps pour le bund ; +37 bps sur l'année) alors que les taux américains marquent une pause (-11 bps pour le 10 ans ; +71 bps sur l'année). Les primes de risques des pays périphériques de la zone euro sont restées pour leur part globalement stable.

### **MAI 2021**

Le mois de mai a une nouvelle fois été un mois de progression sur les marchés européens, qui ont surperformé les autres places financières internationales, à commencer par celles des Etats-Unis. Pourtant, l'actualité économique et financière aura été foisonnante. Ainsi, la publication d'un chiffre d'inflation américain de 4,2% en glissement annuel aura eu pour conséquence de raviver les craintes d'un resserrement monétaire plus rapide que prévu de la part de la Réserve fédérale américaine. Il faut dire que le rebond de l'économie américaine au premier trimestre 2021 a été très fort avec une croissance supérieure à 6% en rythme annualisé. En comparaison, les taux de croissance européens

font pâle figure, avec -0.1% en France et -1.5% en Allemagne sur la même période. Néanmoins, les marchés européens restent soutenus par l'espoir que les mesures budgétaires prises notamment par l'Administration Biden, qui enchaîne les plans de soutien à l'activité, soient très profitables aux entreprises de l'Union européenne et permettent de faire redémarrer rapidement l'économie du vieux continent. Quoi qu'il en soit, le découplage de la croissance de part et d'autre de l'Atlantique est très important.

Par ailleurs, le mois aura été le théâtre d'une bataille rangée d'analyses sur les cryptomonnaies, qui ont été portées aux nues par certains et clouées au pilori par d'autres. Toujours est-il que l'interdiction chinoise d'utilisation du Bitcoin dans les transactions courantes conjuguée avec les commentaires très négatifs des banquiers centraux ont eu pour conséquence un dévissage en règle de ces « actifs » d'un nouveau genre : en mai, l'indice Nasdaq Crypto a perdu plus de 27%.

Sur le front plus classique des taux d'intérêt, le rebond de l'inflation n'aura eu finalement aucun effet notable puisque le 10 ans américain fait du surplace et affiche un rendement proche de 1.6% tandis que celui de son homologue français reste au niveau de 0.17%.

Enfin, l'Euro continue sa progression face aux principales devises et vaut désormais 1.22\$ (+1.7% sur le mois) et 134 yens (+2% sur le mois).

## **JUIN 2021**

Et de cinq à la suite ! Cela fait cinq mois désormais que les marchés financiers actions sont en hausse et accompagnent l'accélération prévisible de la croissance due à la réouverture des économies. Néanmoins, cette nouvelle progression est assortie d'une très forte dispersion, tant au niveau géographique qu'au niveau des styles. Au cours des trois derniers mois, les valeurs dites décotées ou cycliques ont tenu le haut du pavé et ont bénéficié de la pentification de la courbe des taux intervenue par la hausse des maturités longues. Le quasi-doublement du taux 10 ans aux Etats-Unis est intervenu à la suite de la publication de chiffres d'inflation relativement hauts, cette statistique répercutant complètement la normalisation des prix des matières premières qui ne pâtissent plus réellement de la crise sanitaire. Pour autant, les chiffres du chômage américain, qui ne se réduit pas aussi rapidement qu'anticipé, ont stoppé net la progression des taux d'intérêt à long terme. Et la Réserve fédérale américaine qui, lors de sa réunion du mois de juin, a bien pris acte de cette hausse, a réussi à tenir un discours sur le fil du rasoir, qui a non seulement rassuré les marchés sur le caractère transitoire du retour de l'inflation, mais les a également préparés à une sortie possible de la politique des taux à 0% d'ici à 2023, plutôt que 2024.

Ainsi, le mois de juin aura été celui du retour en grâce des valeurs de croissance et c'est sans surprise que les valeurs technologiques ont su profiter de cet environnement, notamment aux Etats-Unis où le Nasdaq affiche une progression proche des 6% en dollar. En Europe, ces mêmes valeurs de croissance affichent une progression moyenne de plus de 4%, avec une surperformance des grandes capitalisations.

Enfin, sur le front des devises, les perspectives tracées par la Réserve fédérale américaine ont permis au dollar de progresser de près de 3% face à l'euro.

## **JUILLET 2021**

Au cours du mois de juillet 2021, les marchés sont restés bien orientés et progressent encore, alors que les mesures budgétaires et monétaires sont toujours omniprésentes. Et ils ne semblent pas vraiment ébranlés par la recrudescence de cas de COVID-19 notamment en Europe, alors que le variant delta est désormais principalement impliqué dans les contaminations. De même, les manifestations sporadiques contre le Pass sanitaire et les mesures coercitives visant à atteindre rapidement l'immunité collective prises par la plupart des gouvernements des pays développés n'ont quasiment aucun effet notable sur l'humeur des marchés, tant l'adhésion à la vaccination et à l'espoir de retrouver la vie d'avant sont majoritaires dans les opinions publiques.

Dans ce contexte plutôt rassurant, plusieurs questions se posent, notamment quant à la vigueur de l'économie une fois dissipés les effets liés à la réouverture et les craintes d'un retour de l'inflation. Le rythme de la reprise économique, qui jusque-là avait été plus rapide qu'anticipé, semble en effet ralentir un peu partout dans le monde et le retour de l'inflation commence à se matérialiser. Et les conjectures

sur le changement de ton des banquiers centraux feront bientôt leur retour avec la tenue du symposium de Jackson Hole fin août aux Etats-Unis. Mais pour l'heure, les taux d'intérêt corrigent leur remontée très rapide des mois précédents, mouvement contre-intuitif compte tenu des chiffres d'inflation record publiés.

Enfin, on constate que les résultats des entreprises sont plutôt très bons, mais que les accidents de parcours se paient très sévèrement, avec des baisses vertigineuses pour les mauvais élèves. Et la reprise en main tonitruante du gouvernement chinois sur les entreprises technologiques, à commencer par celles du secteur de l'éducation et du e-commerce, a provoqué des baisses très importantes sur ces valeurs, ce qui a fait plonger les marchés actions émergents de 7% sur le mois.

## **AOÛT 2021**

Le mois d'août 2021 a été marqué par une actualité économique, politique et géopolitique foisonnante, et par une nouvelle progression des marchés actions, totalement au diapason de la Réserve fédérale américaine.

Ainsi, août 2021 restera marqué par le retour au pouvoir des Talibans en Afghanistan. En effet, après vingt ans de présence, le Président Biden a réalisé ce que Donald Trump avait préparé et a rapatrié ses troupes aux Etats-Unis. En Chine, après la reprise en main des entreprises de soutien scolaire, le gouvernement a entrepris de mettre au pas les entreprises proposant des jeux vidéo en ligne. Désormais, les mineurs ne pourront plus jouer que trois heures par semaine, et seulement entre 20h et 21h les vendredis, week-ends et jours fériés. Enfin plus proche de nous, en France, la contestation anti-pass sanitaire et antivaccin semble s'essouffler au fil des semaines alors que, dans le même temps, le gouvernement annonce la fin du télétravail obligatoire et du « quoi qu'il en coûte » via la suppression, le 30 septembre prochain, du Fonds de Solidarité.

Sur les marchés financiers, l'ambiance reste globalement au beau fixe. Dans les pays émergents, la politique chinoise est digérée lentement par les opérateurs et les places boursières retrouvent un peu de couleurs. Dans les pays développés, l'euphorie prédomine avec l'amplification de la réouverture des économies. Ainsi, les places boursières européennes reviennent à leurs plus hauts niveaux historiques, tandis que les places américaines volent de record en record. Il faut saluer à ce propos l'habileté du Président de la Réserve fédérale américaine qui a annoncé une politique de réduction de l'assouplissement quantitatif tout en la déconnectant d'une future hausse des taux qui n'interviendra sans doute pas avant l'année 2023. Jerome Powell a également réitéré le fait que le haut niveau de l'inflation actuelle était probablement transitoire pour la Banque centrale. Ainsi, les marchés obligataires ont parfaitement réagi, les taux à long terme américains n'affichant que quelques points de base de hausse sur le mois.

## **SEPTEMBRE 2021**

Alors que depuis près de 18 mois, l'attention des investisseurs s'était exclusivement focalisée sur l'épidémie de Covid 19 et son impact sur la fermeture puis la réouverture des économies, le mois de septembre 2021 a marqué une rupture salutaire puisque le marché s'est à nouveau concentré sur des données économiques tangibles qui vont constituer des thèmes stratégiques dans les prochaines semaines.

Ainsi, après une remontée qualifiée de temporaire par la plupart des Banques centrales, force est de constater que l'inflation publiée, notamment Outre-Atlantique et dans une moindre mesure en Europe, se maintient à un niveau jamais vu depuis plus d'une décennie. Néanmoins, même si le pic d'inflation, dû à des effets de base très faibles, est à priori passé, on ne peut que constater quotidiennement les pénuries qui sévissent à l'heure actuelle dans toutes les zones géographiques. Par exemple, en Asie du Sud-Est, la recrudescence des cas de COVID-19 a conduit à la fermeture d'infrastructures portuaires, provoquant un décuplement des prix du fret entre cette région du monde et les Etats-Unis. De même, l'industrie automobile fait face à la pénurie de composants électroniques, ce qui pèse largement sur la production de voitures neuves, dont les ventes s'effondrent, tout en renchérissant sur le prix des voitures d'occasion. Et cela, sans parler des pénuries que subissent les Britanniques, qui du fait de la conjonction du Brexit et de la pandémie, a complètement désorganisé les chaînes d'approvisionnement de certains produits comme l'essence, les fruits et légumes, les produits laitiers ou la volaille. Plus près de nous, en France, c'est le prix du gaz qui fait la une de l'actualité avec une hausse de 12% prévue le

*1<sup>er</sup> octobre et un retour du prix de l'essence à la pompe à ses niveaux d'avant-crise avec un baril frôlant les 80\$.*

*Sur le front géopolitique, le mois a été marqué par l'annulation du contrat du siècle passé entre la France et l'Australie en 2016 pour la fourniture de 12 sous-marins nucléaires moyennant 56 milliards d'euros. Cette affaire est symptomatique de la Guerre froide que continue de se livrer les Américains et les Chinois, malgré le changement d'administration, mais aussi de la confirmation que les Britanniques préfèrent se rapprocher des Etats-Unis plutôt que de rester ancrés à l'Europe après le Brexit, et enfin de la très faible influence de l'Europe politique sur la scène internationale.*

*Enfin, sur le front économique, Evergrande, le géant de l'immobilier chinois dont le modèle d'affaires est fondé sur la hausse continue des prix, a reconnu connaître de grandes difficultés financières, étranglé par une dette de l'ordre de 260 milliards d'euros. Depuis le défaut de paiement d'un coupon obligataire en septembre, l'entreprise est en restructuration et le marché parie sur une sortie de crise ordonnée, pilotée par le gouvernement chinois. En revanche, les opérateurs restent vigilants sur l'éventuel effet domino, la situation n'étant pas sans rappeler le début de la Grande Crise Financière de 2008, dont la cause avait été les prêts immobiliers « subprimes ».*

*Les marchés financiers ont donc pâti sans surprise du retour des risques négatifs, tant sur l'inflation que sur les risques géopolitiques. Les indices actions ont tous fini le mois dans le rouge, affichant des baisses comprises entre 2 et 5%. Dans cet océan de performances négatives, seuls les indices sectoriels bancaires et pétroliers ont tiré leur épingle du jeu en progressant respectivement de l'ordre de 4% et 10%, accompagnant un rebond des taux d'intérêt à long terme qui transcrivent la remontée des pressions inflationnistes. Enfin, comme toujours dans les temps troublés, le dollar américain a joué son rôle de valeur refuge et a progressé de 2% face à l'euro et de 1% face au yen.*

### ***Les principaux mouvements sur la période***

Ope	Isin	Nom	Cours	Qte	Montant en EURO
12/02/2021	USH1	US LONG BOND (CBT) Mar 21	166,78125	-135	18579418,86
05/11/2020	IE00B5ST2555	Stryx World Growth Fund - Classe I	444,92	-15350	5774761,76
05/11/2020	IE00BYMFSS4	Lyxor / Chenavari Credit Fund - Part SIP EUR	113,3826	42000	-4762069,2
05/11/2020	LU137785196	TCW FUNDS - MetWest High Yield Bond Fund - Part IU	VL inconnue	4000	-4696564,49
05/11/2020	LU106200726	Threadneedle Global Corp Bond IU	14,1356	380000	-4541942,25
05/11/2020	IE00BMVX245	Butler Credit Opportunities Fd Inst B Pooled EUR Cap	109,5349	-34000	3724186,6
05/11/2020	DE000A1C5D5	Acatis - Gane Value Event Fonds UI	20574,86	-175	3600600,5
05/11/2020	FR000009868	Lazard Convertible Global - Part I	1786,75	2000	-3573500
12/02/2021	LU112891013	Bakersteel Global Funds SICAV - Precious Metals Fund D EUR	326,68	-10500	3430140
02/02/2021	IE00BYQRBG5	Artisan Developing World Fund - I acc USD	25,88	150000	-3227335,08
01/07/2021	USD	USD	1,1852	-3711049,02	3131158,47
05/11/2020	IE00BHWQNF	COMGEST GROWTH EUROPE SMALLER COMPANIES - Part I Acc EUR	44,96	65000	-2922400
05/11/2020	LU192362199	Thematics Safety	181,07	19000	-2909000,97
05/11/2020	FR001088985	Amplegest Pricing Power - Part IC	269	-10800	2905200
27/07/2021	IE00BYQRBG5	Artisan Developing World Fund - I acc USD	22,9	-150000	2904739,76
05/11/2020	LU120989502	RWC NISSAY JAPAN FOCUS FUND	18674,2995	19000	-2894352,21
05/11/2020	FR001240385	Silver Autonomie	179760,02	16	-2876160,32
05/11/2020	LU152978162	AXA World Funds Framlington Robotech I EUR Cap	192,97	-14600	2817362
05/11/2020	IE00BFNWYS5	Lord Abbett High Yield Fund - Part I USD	14,56	-225000	2770050,31
01/09/2021	USD	USD	1,1811	-3022964	2559447,97
08/09/2021	IE00BMVX245	Butler Credit Opportunities Fd Inst B Pooled EUR Cap	116,3167	22000	-2558967,4
08/09/2021	IE00BTL1GH3	Nomura Fds Ireland Global Dynamic Bond Fund I USD C	147,4676	19000	-2372066,03
08/09/2021	FR001302833	Myria Actions Durables Europe	1096,99	-2100	2303679
28/09/2021	LU120989502	RWC NISSAY JAPAN FOCUS FUND	19667,3405	-15000	2267849,25
28/09/2021	IE00BZORSN4	COMGEST GROWTH JAPAN - Part I EUR Acc	15,11	150000	-2266500
05/11/2020	LU121820633	Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund - Part C Acc USD	13,2997	-200000	2249135,42
12/02/2021	LU121820633	Invesco Global Investment Grade Corporate Bond Fund - Part C Acc USD	13,4455	-200000	2219004
29/07/2021	FR001140073	CONSTANCE BE WORLD - Part I	70856,32	30	-2125689,6
29/07/2021	LU202586368	Credit Suisse (Lux) Edutainment Equity Fund	1248,53	-2000	2101106,48
28/09/2021	IE00BNGY095	SPARX Japan Fund - JPY Institutional B Class Shares	24726	-11000	2090854,62
08/09/2021	LU193248969	CARMIGNAC PORTFOLIO UNCONSTRAINED CREDIT F EUR ACC	139,09	15000	-2086350
12/02/2021	LU178530151	2XIDEAS GLOBAL MID CAP LIBRARY S USD ACC	168,41	15000	-2084540,17
08/09/2021	LU014474650	Candriam Bonds Euro High Yield I	VL inconnue	1500	-2081730
27/07/2021	LU106200726	Threadneedle Global Corp Bond IU	14,3738	170000	-2066336,31
28/09/2021	IE00BLLXGR3	Neuberger Berman Japan Equity Engagement Fund - Part I Acc JPY	1790,61	150000	-2064759,87
12/02/2021	LU137887860	MS INVF Asia Opportunity Fund	99,29	25000	-2048314,56
12/02/2021	LU193248969	CARMIGNAC PORTFOLIO UNCONSTRAINED CREDIT F EUR ACC	135,84	15000	-2037600
01/09/2021	JPY	JPY	130,34	-261830438	2008826,44
05/11/2020	LU100337606	Aberdeen Standard SICAV I - Frontier Markets Bond Fund I Acc USD	15,623	-150000	1981524,54
05/11/2020	LU224005610	Lonvia Mid Cap Europe	98,8355	20000	-1976710
05/11/2020	LU014474650	Candriam Bonds Euro High Yield I	1315,61	-1500	1973415
12/02/2021	LU054954514	BlueBay Investment Grade Euro Aggregate Bond Fund - Part I EUR	VL inconnue	10000	-1930600
12/02/2021	LU206600454	Allianz Global Investors Fund - Allianz Strategic Bond Catégorie d'Actions IT (H2-EUR)	VL inconnue	1500	-1927440
12/02/2021	LU054954514	BlueBay Investment Grade Euro Aggregate Bond Fund - Part I EUR	192,58	-10000	1925800
30/03/2021	LU054954514	BlueBay Investment Grade Euro Aggregate Bond Fund - Part I EUR	191,1	-10000	1911000
05/11/2020	IE00BNGY095	SPARX Japan Fund - JPY Institutional B Class Shares	21275	-11000	1909043
05/11/2020	FR001317934	Richelieu Family Small Cap - Part I	142408,31	-13	1851308,03
08/09/2021	LU076541680	U.S. Short Duration High Yield Fund - Part A USD	142,6	15000	-1810870,3
27/07/2021	LU076541680	U.S. Short Duration High Yield Fund - Part A USD	141,62	15000	-1796372,25
08/09/2021	LU087055299	DNCA INVEST - Europe Growth - Part I	VL inconnue	5000	-1795400

## Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2021, le fonds a réalisé une performance de 12,80% contre 13.84% pour son fonds maître sur 12 mois, contre 0,50% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui sévit depuis décembre 2019, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au

cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régi par le livre II du Code monétaire et financier*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2021**

## Aux porteurs de parts,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### 5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

#### 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 janvier 2022

**RSM PARIS**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien CRÉGUT', written in a cursive style.

**Fabien CRÉGUT**  
Associé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI', written in a cursive style.

**Mohamed BENNANI**  
Associé

**BILAN ACTIF AU 30/09/2021 EN EUR**

	<b>30/09/2021</b>	<b>30/09/2020</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>25 253 380,50</b>	<b>22 546 896,75</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>25 253 380,50</b>	<b>22 546 896,75</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>108 885,52</b>	<b>24 079,78</b>
Liquidités	108 885,52	24 079,78
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>25 362 266,02</b>	<b>22 570 976,53</b>

## BILAN PASSIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	25 390 065,26	22 606 352,65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	308 023,30	276 107,36
Résultat de l'exercice (a,b)	-367 291,00	-345 114,28
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>25 330 797,56</b>	<b>22 537 345,73</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>31 468,46</b>	<b>33 630,80</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	31 468,46	33 630,80
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>25 362 266,02</b>	<b>22 570 976,53</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Crédits d'impôt	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	345,31	382,53
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>345,31</b>	<b>382,53</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>-345,31</b>	<b>-382,53</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	365 807,25	355 060,00
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)</b>	<b>-366 152,56</b>	<b>-355 442,53</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-1 138,44	10 328,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)</b>	<b>-367 291,00</b>	<b>-345 114,28</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au règlement du fonds.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds :

QS0009015320 - UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

Les frais de gestion sont pris en charge par le fonds.

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 950 euros , ils sont pris en charge par le fonds.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>22 537 345,73</b>	<b>25 306 927,43</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	3 999 860,53	2 833 827,52
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-4 058 912,09	-4 148 695,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	306 734,64	286 692,16
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-540,00	-516,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 912 461,31	-1 385 446,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>5 788 440,35</i>	<i>2 875 979,04</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-2 875 979,04</i>	<i>-4 261 425,95</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-366 152,56	-355 442,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>25 330 797,56</b>	<b>22 537 345,73</b>

(\*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

## DÉTAIL DES COLLECTES<sup>(\*)</sup>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)</b>	<b>3 999 860,53</b>	<b>2 833 827,52</b>
Versements de la réserve spéciale de participation	293 714,67	179 422,58
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)	0,00	0,00
Versement de l'intéressement	423 986,02	305 173,49
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)	0,00	0,00
Versements volontaires	661 975,68	588 031,19
Abondements de l'entreprise	1 585 117,51	1 312 331,59
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	0,00	448 868,67
Transferts provenant d'un CET	1 035 066,65	0,00
Transferts provenant de jours de congés non pris	0,00	0,00
Distribution des dividendes	0,00	0,00
<i>Droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)</b>	<b>4 058 912,09</b>	<b>4 148 695,94</b>
Rachats	3 221 408,51	3 212 952,26
Transferts à destination d'un autre OPC	837 503,58	935 743,68

(\*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	31 468,46
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>31 468,46</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-31 468,46</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 010,7349	3 999 860,53
Parts rachetées durant l'exercice	-2 054,8675	-4 058 912,09
Solde net des souscriptions/rachats	-44,1326	-59 051,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 243,2887	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION À LA CHARGE DU FONDS

	30/09/2021
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	365 807,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			25 253 380,50
	FR0011062132	UFF ALLOCATION DIVERSFIEE I	25 253 380,50
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>25 253 380,50</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-367 291,00	-345 114,28
<b>Total</b>	<b>-367 291,00</b>	<b>-345 114,28</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-367 291,00	-345 114,28
<b>Total</b>	<b>-367 291,00</b>	<b>-345 114,28</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	308 023,30	276 107,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>308 023,30</b>	<b>276 107,36</b>

	30/09/2021	30/09/2020
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	308 023,30	276 107,36
<b>Total</b>	<b>308 023,30</b>	<b>276 107,36</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net en EUR	28 797 827,31	27 999 031,67	25 306 927,43	22 537 345,73	25 330 797,56
Nombre de titres	13 677,7556	13 507,2587	13 005,7809	12 287,4213	12 243,2887
Valeur liquidative unitaire	2 105,449	2 072,887	1 945,821	1 834,180	2 068,953
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	29,35	24,37	25,56	22,47	25,15
Capitalisation unitaire sur résultat	-30,68	-31,23	-29,31	-28,08	-29,99

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE I	EUR	19 410	25 253 380,50	99,69
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>25 253 380,50</b>	<b>99,69</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>25 253 380,50</b>	<b>99,69</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>25 253 380,50</b>	<b>99,69</b>
<b>Dettes</b>			<b>-31 468,46</b>	<b>-0,12</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>108 885,52</b>	<b>0,43</b>
<b>Actif net</b>			<b>25 330 797,56</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts UFF EPARGNE ALLOCATION DIVERSIFIEE</b>	<b>EUR</b>	<b>12 243,2887</b>	<b>2 068,953</b>
---	------------	--------------------	------------------